

Certificat d'université en **Criminologie et Police**

10^e édition ♦ 2019-2020

Objectifs

Au cours des deux dernières décennies, l'exercice de la fonction policière s'est considérablement complexifié, en raison des mutations d'environnement et de la délinquance, de la pluralité des missions assignées aux policiers mais également, de façon plus récente, au regard de la vague d'attentats terroristes à laquelle n'ont pas échappé la Belgique et d'autres États européens. Il en résulte une densification des exigences et contraintes pesant sur la profession et une nécessité de formation à des matières qui ne sont pas toujours directement connectées à la fonction.

Dans le contexte global d'une société confrontée à une évolution rapide des savoirs, des techniques, des savoir-faire et des métiers, nombre de fonctionnaires de police en activité éprouvent tantôt le besoin d'envisager leur pratique face à des cadres théoriques, tantôt de développer leur capacité d'action et d'analyse au travers de la connaissance des derniers développements de leur domaine d'activité. Au cœur de cette dynamique du savoir, la criminologie permet de réaliser cette synthèse et constitue une interface entre la recherche et le monde professionnel.

Unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, la présente offre de formation certifiée s'inscrit dans ce constat et propose une réponse adaptée aux besoins et exigences de la fonction policière, via, notamment, la multiplicité des approches et la mise à jour continue des enseignements.

Au-delà, le certificat délivré à l'issue de cette formation ouvre d'autres perspectives de cursus, en constituant notamment une **clé d'accès direct au master en criminologie**.

La formation est valorisée pour 12 crédits. Elle compte 120 heures d'enseignement en présentiel et se structure en quatre cours de 30h.

Programme

- ♦ **Approches thématiques et historiques de la police** – Dr. Vincent SERON, Professeur, ULiège
- ♦ **Violence et contre-violence** – Pr. Pierre THYS, Chargé de cours honoraire, ULiège
- ♦ **Criminalité organisée** – Pr. Michaël DANTINNE, Professeur, ULiège
- ♦ **Gestion policière et phénomènes criminels** – Dr. Vincent SERON (Coord.)

La connaissance, la compréhension et l'exploitation des acquis dispensés dans les quatre cours sont évalués par des examens ou travaux dont les modalités sont précisées au début de chaque session.

- ◆ L'**admission** se fait uniquement sur dossier. Les candidats doivent être soit :
 - ◇ Fonctionnaires de police (ou membres du CALog), justifiant d'une expérience utile d'au moins cinq ans ;
 - ◇ Détenteurs d'un diplôme de master (ou de licence) en criminologie ou d'un autre diplôme universitaire obtenu dans un domaine directement ou indirectement lié aux thématiques envisagées.

- ◆ **Frais d'inscription** : 1.000 euros

- ◆ **Lieu** : Campus du Sart-Tilman

- ◆ **Horaire** : tous les mercredis (hors vacances de Printemps et jours fériés), du 5 février au 27 mai 2020

- ◆ **Date limite d'inscription** : 15 décembre 2019

- ◆ Les demandes d'inscription doivent être adressées à la **Cellule formation continue** : formation.continue@uliege.be – 04/366.91.07

- ◆ Les participants devront fournir une copie de leur diplôme et, le cas échéant, une attestation justifiant de leur expérience professionnelle

CONTACT

Responsable académique : Dr. Vincent Seron
Faculté de droit, de science politique et de criminologie
Service de Criminologie — Groupe C.P.E.S.

Quartier Agora
Place des Orateurs, 1, Bât. B33
4000 Liège

Tél. : 00 32 4 366 31 41
Mail : vseron@uliege.be